

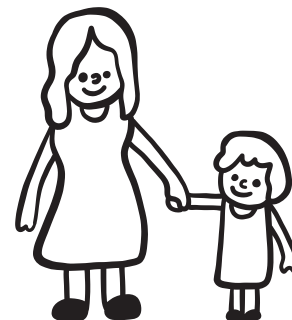
# LES DOSSIERS IMAGINE R POUR LES ÉLÈVES BOURSIERS

La gestion des dossiers Imagine R pour les élèves boursiers est particulière. En effet, les familles ont jusqu'au 15 octobre pour déposer leur dossier de demande de bourse et de ce fait nous ne savons pas si ce critère leur a été accordé au moment du traitement des dossiers Imagine R.

Pour que ces élèves ne soient pas pénalisés et puissent recevoir leur titre de transport pour la rentrée, il est impératif de suivre le process suivant :

## A FAIRE PAR LES FAMILLES

- Remplir le dossier.
- Faire tamponner le dossier par l'établissement scolaire (cadre 3)  
⚠ Attention à la fermeture des établissements scolaires.
- Signer le dossier (partie 5).
- Joindre un RIB (remplir cadre 6b et 6c) unique moyen de paiement pour ne pas bloquer le dossier en attendant l'attestation de bourse.**
- Conserver le double du dossier (il servira de justificatif jusqu'au 30 septembre 2019 en cas de contrôle). A défaut, l'enfant devra être porteur d'un autre titre de transport pour être en règle.
- Déposer le dossier en mairie avant le 15 Juillet 2019 pour garantir la réception du titre de transport scolaire à la rentrée.**
- Déposer ou envoyer l'**attestation de bourse 2019-2020** dès réception soit à Keolis CIF, soit en mairie.





## A FAIRE PAR LES MAIRIES

- Vérifier que l'enfant habite bien la commune.
- Apposer sur le premier volet en haut à droite votre cachet (preuve de domiciliation).
- Vérifier que le dossier est correctement rempli (les cadres 1-2-3-5-6).
- Demander impérativement un RIB.**
- Transmettre à Keolis CIF l'interlocuteur en mairie (nom-mail et téléphone).
- Envoyer ou déposer à Keolis CIF les dossiers 2 à 3 fois par semaine selon le nombre de dossiers reçus à : Keolis CIF - TSA 84278 - 34 rue de Guivry - 77990 LE MESNIL AMELOT.**
- Envoyer ou déposer les attestations de bourse année scolaire 2019-2020 à Keolis CIF.



## A FAIRE PAR Keolis CIF



- Envoyer des dossiers à Imagine R sans inscription du montant de subvention.

## A FAIRE PAR Imagine R



- Envoyer aux familles les cartes Imagine R dès réception du dossier (avec RIB).
- Régulariser les montants de subventions dès réception de l'attestation de bourse.



**A noter :** les prélèvements auront lieu du 5 octobre au 2019 au 5 juin 2020, soit 9 mensualités (la 1ère mensualité comprend les 8€ de frais de dossier).

### CONTACTS

#### Service scolaire Keolis CIF :

Mme Coralie Ogé : 01 60 03 63 59 - 06 47 57 83 88 - coralie.ogé@keolis.com

Mme Nathalie Venot : 01 60 03 63 59 - 07 79 49 60 23 - nathalie.venot@keolis.com

Adresse email à communiquer aux clients : servicescolaire@keolis.com

